

SECRETARIAT GENERAL

Département des Ressources humaines

APPEL A CANDIDATURE

**Au sein de la Sous-Direction des Politiques Sociales Maritimes, le
Département accidents du travail/maladies professionnelles recrute :**

3 conseillers en prévention des risques professionnels maritimes

Catégorie B – Groupe RIFSEEP : 2

Localisation	1 recrutement au Guilvinec (29) 1 recrutement à Marseille (13) 1 recrutement à La Rochelle (17)
Date de prise de poste souhaitée	Postes vacants – 01/10/2024

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Présentation de l'employeur

Établissement public administratif, l'Enim est le régime de sécurité sociale des marins.

Missions de la sous-direction des politiques sociales maritimes

L'organisation de la Sous-direction des politiques sociales maritimes s'articule autour de 5 grands domaines métier, à savoir:

- ✓ Le domaine des politiques d'appui aux employeurs et à la carrière des marins dont les missions principales sont la gestion des déclarations des données sociales et la gestion des déclarations hors navire, des mobilités et du surclassement ;
- ✓ Le domaine de la politique de santé dont les missions principales sont la gestion des bénéficiaires, l'ordonnancement des frais de santé et des prestations en espèces, la gestion du risque ;
- ✓ Le domaine de la politique de retraite dont les missions principales sont la concession des pensions, rentes et allocations de l'assurance vieillesse et du régime de prévoyance des marins ;
- ✓ Le domaine des politiques de prévention et d'action sanitaire et sociale dont les missions principales sont la gestion des aides sociales et la gestion des préventions ;
- ✓ Le domaine de la veille et des études juridiques relatives à la protection sociale des marins dans les domaines : Prévoyance, Accidents du travail/maladies professionnelles, vieillesse, cotisations et recouvrement et action sanitaire et sociale.

Missions du Département Accidents du travail / Maladies professionnelles (D-ATMP)

Placé au sein de la Sous-direction des politiques sociales maritimes, le D-AT/MP, assure les missions de pilotage de la branche AT/MP.

Le département assure deux missions complémentaires :

- le pilotage de la politique de prévention des risques professionnels ;
- l'accompagnement des employeurs afin de renforcer leur responsabilisation dans le fonctionnement de la branche.

La mission de pilotage de la politique de prévention des risques professionnels maritimes s'organise sous la forme d'un pôle dédié regroupant un chef de pôle, un référent technique et un réseau de conseillers en prévention des risques professionnels maritimes répartis sur le littoral (jusqu'à 13 conseillers).

LE POSTE

Position hiérarchique

Le conseiller en prévention des risques professionnels maritimes est placé sous l'autorité hiérarchique du chef du pôle prévention des risques professionnels maritimes au sein du Département Accidents du travail / Maladies professionnelles (D-AT/MP).

Il sera également en lien direct fonctionnel avec le référent technique du pôle dont les missions principales sont de répondre aux besoins des conseillers en prévention du réseau en apportant conseils techniques, recommandations et soutien logistique.

Missions du poste

Le conseiller en prévention a pour missions principales, dans le cadre de la politique de prévention des risques professionnels maritimes définie et pilotée par l'Enim, d'accompagner les employeurs et les entreprises du secteur maritime dans leur diagnostic d'exposition aux risques professionnels, de prescrire un plan d'actions de prévention ciblé et de favoriser la mise en œuvre de ce plan d'actions en faisant appel le cas échéant à d'autres expertises. Le conseiller en prévention intervient notamment auprès des entreprises suite à un accident du travail maritime ou au regard des données de sinistralité individuelles.

Il a également pour missions de conseiller les employeurs et les organisations professionnelles dans leur stratégie et leurs démarches de prévention.

Il est, par ailleurs, force de proposition auprès de sa hiérarchie afin de contribuer à la définition de la politique de prévention des risques professionnels maritimes.

Activités du poste :

- Conseille et accompagne les entreprises, en intervenant sur le lieu de travail, pour réaliser ou mettre à jour l'évaluation des risques (DUER...);
- Analyse et identifie les risques en entreprise ;
- Conçoit des plans d'actions, préconise des mesures de prévention et favorise leur mise en œuvre
- Assure le relais local des campagnes nationales de prévention des risques professionnels maritimes
- Rend compte à sa hiérarchie, fait des recommandations et contribue à la définition de la politique de prévention et à la programmation du plan d'actions de chaque année ;
- Met en œuvre des procédures d'aides financières au profit des entreprises ;
- Participe à l'élaboration de documents de référence (recommandations, supports et notes techniques...);
- Apporte des conseils et des réponses relatifs aux problèmes de prévention posés dans le milieu professionnel ;
- Participe aux travaux des CSE et C2SCT dans les entreprises de sa zone géographique d'intervention ;
- Développe des liens de collaboration étroits avec les acteurs de la prévention en proximité territoriale (organisations décentralisées de la DG-AMPA, comités régionaux et locaux, organisations professionnelles, représentations syndicales, préventeurs de l'IMP, SSGM, inspection du travail, SSM, etc.);

- Représente l'Enim en tant qu'expert auprès des partenaires locaux ;
- Contribue, par ses remontées de terrain, à alimenter les indicateurs d'évaluation de la branche AT/MP (en lien avec l'Observatoire), à mesurer la performance du plan de prévention et l'impact économique de la prévention.
- Participe aux instances de coordination du réseau des préventeurs organisées et animées par le référent technique.

Compétences et ressources attendues

- Maîtrise de la prévention des risques professionnels et/ou très bonne connaissance du secteur maritime
- Aptitude au travail en réseau
- Connaissance de l'environnement de la protection sociale interbranches
- Capacités d'organisation, de méthode et de planification
- Esprit de synthèse,
- Capacités à rendre compte à sa hiérarchie
- Qualités relationnelles et bonne expression orale
- Maîtrise de soi, sens de l'écoute, loyauté, disponibilité et professionnalisme
- Permis B obligatoire

Spécificités du poste

- Nombreux déplacements professionnels dans sa zone géographique d'intervention
- Amené à se déplacer sur les différents sites de l'Etablissement,
- Représente l'Etablissement dans les instances avec les partenaires
- Eligibilité limitée au télétravail

INFORMATIONS ET MODALITES DE CANDIDATURES

Personne à contacter pour le poste

Patricia VERNAY, Cheffe du Département AT/MP : patricia.vernay@enim.eu

Dépôt des candidatures uniquement par mail à : mobilite-drh.sg@enim.eu

Contenu du dossier de candidature à transmettre par courriel :

- CV actualisé (avec situation administrative : titulaire, détaché, en disponibilité, CDD, CDI...),
- Lettre de motivation,
- 2 derniers entretiens professionnels et de formation (EPEF).

Date limite de candidature : 22 mai 2024